

Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)



**KINNEAR'S MILLS**

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal**

**tenue à la salle municipale,**

**120, rue des Églises, Kinnear's Mills,**

**le lundi 4 juin 2012, à 20 heures**

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal  
tenue à la salle municipale,  
120, rue des Églises, Kinnear's Mills,  
le lundi 4 juin 2012, à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, M. Paul Vachon

Présents : Madame Céline Landry et Messieurs Michel Breton, Patrice Nadeau, James Allan et Vincent Blais.

Absente : Madame Michelle Pageau

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Claudette Perreault, agit à titre de secrétaire de la séance.

**2012-095      OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire ouvre la séance à 20 h 00 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

**2012-096      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance ;
4. Sûreté du Québec - premier versement ;
5. Règlement numéro 446 interdisant l'épandage de lisier à certaines dates ;
6. Règlement numéro 447 visant à modifier le règlement numéro 275 concernant la création d'un fonds de roulement ;
7. Achat d'abat-poussière ;
8. Fermeture du bureau durant la saison estivale ;
9. Renouvellement d'entente de services aux sinistrés – Croix-Rouge canadienne – Division du Québec ;
10. Proclamation des journées de la culture ;
11. Résolution 2010-211 Terrain de l'ancien chemin ;
12. Résolution 2010-024 Donation de deux terrains pour le projet domiciliaire de Kinnear's Mills ;
13. Entente cadre entre Société Immobilière Fidélité Inc. et la Municipalité de Kinnear's Mills ;
14. Vente du photocopieur – Bureau de la directrice générale ;
15. Projet domiciliaire – annulation de la demande au PIQM ;
16. Zone inondable au 841, 4<sup>e</sup> rang Kinnear's Mills ;
17. Dépôt d'un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement concernant la prévention des incendies : mesures spécifiques pour les bâtiments à risques moyens, élevés et très élevés autres que résidentiels ;

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)**

18. Dépôt d'un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement concernant la prévention des incendies : mesures de prévention générales et mesures spécifiques pour les bâtiments à risques faibles et moyens résidentiels ;
19. Réseau municipal Vitesse temporaire sur zone de travaux routiers sur la route Monfette et une partie du 13<sup>e</sup> rang ;
20. Correspondance ;
21. Comptes du mois ;
22. Période de questions ;
23. Divers ;
24. Levée de la séance.

**2012-097 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE**

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2012.

**2012-098 SÛRETÉ DU QUÉBEC – PREMIER VERSEMENT**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'émettre le premier versement pour les services de la Sûreté du Québec au Ministre des Finances pour la somme de 17 703 \$.

**2012-099 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 446 INTERDISANT L'ÉPANDAGE DE LISIER À CERTAINES DATES**

Après lecture du règlement, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement n° 446 qui a pour but de réglementer l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus autre que la cendre provenant d'une fabrique de pâtes et papiers.

**2012-100 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 447 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 275 CONCERNANT LA CRÉATION D'UN FONDS DE ROULEMENT**

Après lecture du règlement, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement numéro 447 qui a pour but d'augmenter le fonds de roulement à 60 000 \$.

**2012-101 ACHAT D'ABAT-POUSSIÈRE**

La municipalité ayant reçu les soumissions suivantes :

Somavrac : Chlorure de calcium liquide concentré à 35 %, 40 000 litres = 11 240 \$ plus les taxes (transport et épandage inclus)

Sebei : Chlorure de magnésium liquide concentré à 30 %, 40 000 litres = 10 996 \$ plus les taxes (transport et épandage inclus)

Les Entreprises Bourget : Chlorure de calcium 35%, 40 000 litres = 11 120 \$ plus les taxes (transport et épandage inclus)

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)**

Somavrac : Calcium flocon 83-87% 26 tonnes métriques à 259,64 \$ = 6 750,64 \$ plus les taxes (transport inclus)

Sel Warwick : Calcium flocon 80-87% 26 tonnes métriques à 366,59 \$ = 9 531,34 \$ plus les taxes (transport inclus)

Richard Bisson : Épandage du calcium flocon : 1,800 \$ plus les taxes.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter de la compagnie Somavrac 26 tonnes métriques de calcium flocon 83-87% pour la somme de 6 750,64 \$ et d'accorder à Richard Bisson l'épandage du calcium pour la somme de 1 800 \$ plus les taxes.

**2012-102 FERMETURE DU BUREAU DURANT LA SAISON ESTIVALE**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de fermer le bureau municipal durant la période des vacances, soit du 23 juillet au 3 août 2012.

**2012-103 RENOUVELLEMENT D'ENTENTE DE SERVICES AUX SINISTRÉS – CROIX-ROUGE CANADIENNE – DIVISION DU QUÉBEC**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'entente de services aux sinistrés avec la Croix-Rouge canadienne – Division du Québec en leur versant une contribution annuelle de 150 \$.

**2012-104 PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA CULTURE**

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de Kinnear's Mills et de la qualité de vie de ses citoyens ;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société ;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux ;

ATTENDU QUE la municipalité de Kinnear's Mills a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle ;

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, *Les Journées nationales de la culture*, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture ;

ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle ;

IL EST RÉSOLU, en conséquence, sur la recommandation du conseil municipal :

QUE la municipalité de Kinnear's Mills, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame *Journées de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)**

**2012-105      RÉSOLUTION 2010-211 TERRAIN DE L'ANCIEN CHEMIN**

CONSIDÉRANT que le conseil a adopté la résolution numéro 2010-211 le 6 décembre 2010 cédant l'assiette de l'ancien chemin à Monsieur Éric Landry.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Kinnear's Mills donne à Monsieur Éric Landry l'immeuble suivant, savoir:

**Désignation**

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision UN du lot originaire numéro TREIZE A (13A-1) Rang 5 du cadastre officiel du Canton de Leeds, dans la circonscription foncière de Thetford.

Sans bâtisses dessus construites et sans adresse civique, situé en la municipalité de Kinnear's Mills, Québec, G0N 1K0, circonstances et dépendances.

Que la Municipalité donne ledit immeuble.

Que la prise de possession et les ajustements de taxes soient faits en date du contrat notarié.

Que ledit acte contienne toutes les clauses mentionnées dans un projet d'acte préparé par Me Yves Martineau, notaire et soumis à l'assemblée.

Que le maire et la directrice générale soient et ils sont par les présentes autorisés à signer ledit acte de donation et tous autres documents nécessaires ou utiles pour donner effet aux présentes.

**ADOPTÉE**

**2012-106      RÉSOLUTION 2010-024 DONATION DE DEUX TERRAINS POUR LE  
PROJET DOMICILIAIRE DE KINNEAR'S MILLS**

CONSIDÉRANT la résolution 2010-024 pour la donation de deux terrains pour la projet domiciliaire de Kinnear's Mills.

CONSIDÉRANT que le projet domiciliaire est réduit de 7 terrains à 5 terrains.

CONSIDÉRANT que l'installation d'un réseau pour les eaux usées n'est plus nécessaire.

CONSIDÉRANT qu'une nouvelle entente sera signée entre la Société Immobilière Fidélité Inc. et la municipalité de Kinnear's Mills.

CONSIDÉRANT que la municipalité de Kinnear's Mills désire remettre à M. Richard Lapointe et Madame Colette Léveillée les lots 5A-4 et 5A-7 du rang 4 du canton de Leeds à la municipalité de Kinnear's Mills.

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'acte notarié soit accepté et signé par M. Paul Vachon, maire et Mme Claudette Perreault, directrice générale.

**ADOPTÉE**

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)**

**2012-107      ENTENTE CADRE ENTRE SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE FIDÉLITÉ INC. ET  
LA MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS**

Compte tenu que la S.I.F. doit signer une nouvelle entente avec Mme Colette Léveillé et M. Richard Lapointe concernant les terrains visés (cinq terrains) et ceci conditionnelle à ce que la Municipalité de Kinnear's Mills réponde favorablement aux conditions posées par les propriétaires des terrains.

- Compte tenu que la municipalité de Kinnear's Mills a assumé à ce jour, des frais de plus de 40 000 \$ dans le projet domiciliaire (SNC Lavalin, C.P.T.A.Q. LVM Inc., Enviro-sult, déboisement etc.) ;
- Compte tenu que S.I.F assume déjà le coût de l'arpentage du 1<sup>er</sup> projet, que la municipalité de Kinnear's Mills assume 50% du coût du nouveau plan de lotissement ;
- Que la S.I.F. soit responsable de la gestion et des coûts d'installation du réseau Hydro-Québec ;
- Que la municipalité exécute (à ses frais) les travaux de voirie et d'éclairage de la nouvelle rue à ériger d'ici le 1<sup>er</sup> septembre 2012 ;
- Que la municipalité s'engage à effectuer les travaux d'asphaltage dès que le projet sera complété ;
- Que la municipalité accorde un congé de taxes aux promoteurs du projet sur les terrains non construits ou non vendus pour une période de trois ans suivant la construction de la rue ;
- Que la municipalité accorde un congé de taxes sur les maisons construites tant qu'elles sont en la possession de S.I.F., donc non vendues ;
- Que les futurs propriétaires de ce secteur ou S.I.F. seront responsables de leur alimentation en eau potable et des services sanitaires ;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers que cette entente soit adoptée et d'autoriser M. Paul Vachon, maire et Madame Claudette Perreault, directrice générale à signer cette entente.

**2012-108      VENTE DU PHOTOCOPIEUR BUREAU DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Attendu que le photocopieur du bureau de la directrice générale sera changé;

Attendu que deux offres ont été faites pour l'achat de ce photocopieur :

- 1- Mégaburo : 900,00 \$
- 2- Éditions Pontbriand : 900,00 \$

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de vendre le photocopieur de marque Canon aux Éditions Pontbriand pour le montant de 900 \$.

**2012-109      PROJET DOMICILIAIRE – ANNULATION DE LA DEMANDE AU PIQM**

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)**

Attendu que le nombre de propriétés pour le projet domiciliaire est diminué de 7 à 5 terrains et que le réseau pour le traitement des eaux usées n'est plus requis;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Kinnear's Mills annule la demande d'aide financière dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) pour le projet domiciliaire dont le numéro de dossier est 555908.

**2012-110      ZONE INONDABLE AU 841, 4<sup>E</sup> RANG KINNEAR'S MILLS**

Attendu que nous avons reçu une demande de M. Simon Gauthier et de Madame Mélanie Fortin afin de modifier une partie de la zone inondable sur leur terrain ;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander à la MRC des Appalaches d'entamer les démarches pour une dérogation en vue de modifier une partie de la zone inondable située au 841, 4<sup>e</sup> rang à Kinnear's Mills

**DÉPÔT D'UN AVIS DE MOTION EN VUE DE L'ADOPTION D'UN  
RÈGLEMENT CONCERNANT LA PRÉVENTION DES INCENDIES :  
MESURES SPÉCIFIQUES POUR LES BÂTIMENTS À RISQUES MOYENS,  
ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS AUTRES QUE RÉSIDENITIELS**

M. le conseiller Patrice Nadeau dépose un avis de motion en vue de l'adoption, lors d'une séance subséquente, d'un règlement concernant la prévention des incendies : mesures spécifiques pour les bâtiments à risques moyens, élevés et très élevés autres que résidentiel.

**DÉPÔT D'UN AVIS DE MOTION EN VUE DE L'ADOPTION D'UN  
RÈGLEMENT CONCERNANT LA PRÉVENTION DES INCENDIES :  
MESURES DE PRÉVENTION GÉNÉRALES ET MESURES SPÉCIFIQUES  
POUR LES BÂTIMENTS À RISQUES FAIBLES ET MOYENS  
RÉSIDENTIELS**

M. le conseiller Patrice Nadeau dépose un avis de motion en vue de l'adoption, lors d'une séance subséquente, d'un règlement concernant la prévention des incendies : mesures de prévention générales et mesures spécifiques pour les bâtiments à risques faibles et moyens résidentiels.

**2012-111      RÉSEAU MUNICIPAL VITESSE TEMPORAIRE SUR ZONE DE TRAVAUX  
ROUTIERS SUR LA ROUTE MONFETTE ET UNE PARTIE DU 13<sup>E</sup> RANG**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser madame Claudette Perreault à signer le formulaire Vitesse légale temporaire sur zone de travaux routiers reliés aux éoliennes sur la route Monfette et une partie du 13<sup>e</sup> rang;

**CORRESPONDANCE**

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.

28 mai 2012 : invitation au congrès de la FQM les 27, 28 et 29 septembre.

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)**

- 28 mai 2012 : invitation à l'assemblée générale annuelle de Tourisme région de Thetford.
- 28 mai 2012 : invitation 16e assemblée générale annuelle de l'Agence régionale de mise en valeurs des forêts privées de la Chaudière.
- 30 mai 2012 : invitation inauguration du nouveau siège social de la Caisse de la région de Thetford.
- 4 juin 2012 : demande de Simon Gauthier et Mélanie Fortin de changer la zone inondable située au 841, 4<sup>e</sup> rang à Kinnear's Mills.
- Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillers.

**2012-112**

**COMPTES DU MOIS**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	8 911,99
C0002333	Bercomas (balai)	1 975,39
C0002334	MRC des Appalaches	308,00
C0002335	Visa Desjardins	1,10
C0002336	Michelle Pageau	100,00
C0002337	Fonds d'information sur le territoire	15,00
C0002338	Paroisse St-Esprit des Pentecôtés	300,00
C0002339	Excavation Maggy inc.	5 742,78
C0002340	Richard Bisson	23 223,96
C0002348	9014-7992 Québec inc.	5 895,29
C0002349	Régie Intermunicipale région Thetford	793,88
C0002350	Ministre des finances (Sûreté du Québec)	17 703,00
C0002351	Mégaburo	601,32
C0002352	Coop St-Jacques-de-Leeds	1 401,61
C0002353	Roger Lowry	311,61
C0002354	Jean-Guy Pageau	68,80
C0002355	Michel Breton	64,07
C0002356	Bernard Brun (Internet Pacte Rural)	75,00
C0002357	Michel Horbatuk	67,51
C0002358	Claudette Perreault	68,80
C0002359	Les Éditions Juridiques FD inc.	110,23
C0002360	Entreprise Sanifer	1 604,48
C0002361	Fonds d'information sur le territoire	3,00
C0002362	8043981 Canada Inc. RONA	88,35
C0002363	Vêtement Corriveau	201,03
C0002364	Thetford Gaz Service	20,63
C0002365	Marc Fillion	71,28
C0002366	F.Q.M.	91,14
C0002367	Serge Bolduc	1 678,62
C0002368	Croix-Rouge Canadienne	150,00
C0002769	Richard Bisson	623,73
C0002370	Diane Côté (Internet Pacte Rural)	75,00
C0002371	Ghislain Durang (Internet Pacte Rural)	75,00
C0002372	Jean-Paul Lessard (Internet Pacte Rural)	75,00
C0002373	Patrice Nadeau (Internet Pacte Rural)	75,00
C0002374	Yves Yersin (Internet Pacte Rural)	75,00
C0002375	Agence du revenu du Canada DAS	1 048,60
C0002376	Ministère du revenu DAS	2 309,55
C0002377	Petite caisse	167,83
C0002378	Comité des loisirs	3 838,00
C0002379	Comité d'embellissement	1 420,00
C0002380	Shelia Allan (tartan)	48,00
C0002381	Marisol Brochu (Camping)	75,00
C0002382	MRC des Appalaches (Souper)	56,00



**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)**

C0002383	Héritage Kinnear's Mills	4 000,00
C0002386	Les Excavations St-Jean-de-Brébeuf	885,30
I0220501	Hydro-Québec	316,97
I0220502	Hydro-Québec	17,77
I0220503	Hydro-Québec	665,14
I0220504	Hydro-Québec	29,30
I0220505	Bell Canada	301,12
	<b>Total</b>	<b>87 881,18</b>

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

M. le maire invite les citoyens à la période de questions.

**DIVERS**

Aucun sujet n'a été traité au point divers.

**2012-113**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20 h 35 .

En signant ce procès-verbal, le maire autorise et signe toutes les résolutions adoptées lors de la séance du conseil du 4 juin 2012.

\_\_\_\_\_  
Paul Vachon, maire

\_\_\_\_\_  
Claudette Perreault, directrice générale  
et secrétaire-trésorière